FICHE DE FONCTION

Domaine d'activités : interventions techniques			
Famille: infrastructures			
Référence métier CNFPT : chargé d'études et de conception de voirie et réseaux divers			
Fonction : Technicien en voirie et réseaux divers (VRD) à temps complet au sein de la direction du bâti (h/f)			
Définition	Au sein du service bâtiments, le technicien VRD est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de pôle maîtrise d'œuvre interne et gestion de patrimoine. Le service bâtiments est intégré à la direction du bâti. Cette dernière est rattachée à la direction générale administration et moyens généraux elle-même composée de quatre autres directions: la direction des systèmes d'information, la direction logistique, la direction des finances et la direction des affaires générales et juridiques. Le technicien VRD travaille en équipe avec trois autres techniciens en charge des travaux de gros entretien sur les bâtiments communaux et des opérations en maîtrise d'œuvre interne. Il est aussi en relation régulière avec les autres services de la Direction du Bâti, à savoir le responsable du service énergie – sécurité et le responsable du centre technique bâtiment pour les travaux en régie (CTB). Il dispose d'un secrétariat partagé pour la direction.		
Cadre statutaire			
Catégorie Filière Cadre d'emplois Rémunération et primes éventuelles (PRE, NBI)	B Technique Techniciens territoriaux Rémunération en fonction de la grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux		
	Profil		
	Pion		
Niveau de formation ou expérience souhaitée	Formation BTS ou IUT travaux publics, voirie réseaux divers Expérience en collectivité		
Missions			
Activités principales	Gérer le patrimoine Recenser le patrimoine communal du domaine privé de la ville : propriétés communales non bâties (cimetières, cours d'écoles, plateaux d'évolution, parkings, places, etc), points lumineux de l'éclairage public, sanitaires publics, murets et clôtures en bordure du domaine public, réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées: cartographie, tableau de bord inventaire et données, dossier par patrimoine. Etablir progressivement un état de santé du patrimoine (diagnostics) des éléments recensés et établir un plan pluriannuel des travaux d'investissement à programmer. Tenir à jour la base de données. Procéder aux opérations d'urgence Procéder à la programmation et à la réalisation des travaux d'urgence, au moyen de marchés à bons de commande existants. Demande de devis aux entreprises et rédaction des bons de commandes. Conduire les opérations de travaux Argumenter les demandes d'inscriptions budgétaires annuelles de fonctionnement et d'investissement, et inscrire annuellement une liste de travaux dans le programme des «grosses réparations». Procéder aux études de faisabilité, à l'analyse technique et au chiffrage des opérations d'investissement inscrites sur la feuille de route des investissements (FRI). Pour ces projets, une véritable conduite de projet devra être mise en œuvre. Ces projets peuvent concerner les cours d'école, des espaces sportifs (plateaux d'évolution, cours de tennis, piste d'athlétisme), des parkings, des cimetières.		

Réaliser les travaux inscrits dans le programme annuel d'investissement

Lancer, analyser et intégrer les résultats des pré-études et études (géomètres, sondages, essais...) au niveau budgétaire, financier et des délais.

Assurer la concertation avec les services pilotes (éducation, sport vie associative, etc...), les services fonctionnels (espaces verts, direction des systèmes d'information, foncier...) et les interlocuteurs extérieurs (Nantes Métropole, concessionnaires...) Concevoir les plans de l'esquisse au DCE ou confier une mission de maîtrise d'œuvre, préparer les dossiers de demande de subvention.

Elaborer les dossiers de consultation et rédiger les cahiers des charges techniques Négocier avec les entreprises et autres prestataires et rédiger le rapport technique d'analyse des offres.

Tenir compte des spécificités de la ville et faire appliquer les directives des élus et de la direction (prise en compte de l'environnement, recyclage des déchets, matériaux durables, bois certifié...)

S'assurer des autorisations administratives nécessaires avant l'exécution des travaux (Permis d'aménager, déclarations préalables, autorisations de voirie, arrêtés, etc...) Veiller au respect des réglementations en vigueur (urbanisme, etc...)

Informer les usagers de la programmation des travaux et des contraintes liées.

Assurer la coordination des entreprises sur le chantier.

Appliquer la règlementation AIPR en phase conception et travaux, établissement des DT, reconnaissance de réseaux si besoin.

Faire appliquer les règles de sécurité sur le chantier.

Communiquer les éléments pour la préparation des dossiers de présentation en commission.

Organiser la réception des travaux et la levée des réserves.

Collecter, vérifier et classer les DOE.

Passer les contrats d'entretien et de maintenance sur les équipements sensibles

Etre soutien auprès du responsable de pôle pour le renouvellement ou la passation de nouveaux marchés accords-cadres d'entretien et de maintenance.

Etablir le cahier des charges techniques –descriptif et plans - (avec mission d'assistance extérieures ou non) des marchés nécessaires liées à une opération suivant la procédure de passation retenue.

Transmettre le dossier technique au service des marchés publics pour la passation dans le cas de procédures formalisées.

En lien avec le service des marchés publics, établir la publicité, les pièces administratives pour les marchés à procédure adaptée et les courriers de consultation. Analyser les offres, rédiger le rapport d'analyse, le présenter en commission de la commande publique.

Participer à la vie du service

Participer aux réunions du service des bâtiments et de la direction du bâti.

Alimenter les tableaux de bord de la direction.

Utiliser les outils de gestion de projets et procédures internes.

Compétences

Savoirs (connaissances générales et techniques)	Savoirs faire (mise en œuvre des savoirs, être capable de)	Savoirs être (individuels et collectifs)
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux de VRD (DTU,) et des réglementations en vigueur Connaissance des règles du code des marchés publics et de la loi MOP Maîtrise de la gestion contractuelle (CCAP, CCAG,) Maîtrise des méthodologies d'analyse de l'audit et du diagnostic Maîtrise du dessin sur Autocad Formation AIPR	Capacité à conduire une réunion Capacité à rédiger une note Capacité à gérer un budget et suivre les dépenses Capacité à négocier un marché avec un prestataire Capacité à encadrer les entreprises sur un chantier Bonne maîtrise des outils bureautiques (word, excel, outlook, autocad)	Rigueur, autonomie, sens de l'organisation curieux et volontaire Sens du travail en équipe Sens des responsabilités

Conditions d'exercice		
Horaires de travail	Heures d'ouverture de la mairie : 8h30-17h30 Possibilité de réunions ponctuelles en fin de journée ou en soirée Congés en concertations avec les collègues techniciens	
Conditions de travail - Hygiène et sécurité, EPI - Lieu de travail/déplacements	Bureau partagé Bureau situé au CTM rue Willy Brandt à Rezé Véhicule de service partagé pour les déplacements sur les chantiers	
Champ relationnel	Interlocuteurs quotidiens : les entreprises et prestataires, le pôle Loire & Sèvre de Nantes Métropole, la direction espaces verts et environnement, les responsables du pôle MOI et service des bâtiments, le directeur du bâti, le CTB, la gestion administrative de la direction, le service des marchés publics	

Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de réception des candidatures le 24/06/2018

Entretiens de recrutement prévus le 02/07/2018

Nicolas FERTE - Directeur du bâti - 02 40 84 51 82 Contact:

Florence PRIGENT – Responsable service bâtiment – 02 40 84 42 27

Les candidats intéressés sont priés de faire acte de candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté) auprès de : Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - Direction des ressources humaines - B.P 159 - 44403 Rezé Cedex

ou candidature en ligne :

- par mail : emploiscompetences@mairie-reze.fr
- site de la ville : http://www.reze.fr/La-mairie/Recrutement/Nos-offres-d-emplois